



LE MESSAGER DE TAITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie.

MARSHALL 10. — N° 16

TE VEA NO TAITI.

YAPATI 21 no EPERANA.

On s'abonne à l'imprimerie.
Un an 48 fr. — Six mois 40 fr. — Trois mois 6 fr.
Payables d'avance.

DIMANCHE 21 AVRIL 1861.

Annuaire 1 fr. la ligne.
Annonces répétées moitié prix.
Au comptant.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Adjudication des subsistances pour l'année 1861 et le 1^{er} semestre 1862.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Avis de Service de la poste. — **NOUVELLES LOCALES.** — **NOUVELLES ÉTRANGÈRES.** — Extraits du *Monitor Impérial* de la Nouvelle-Calédonie. — Opérations militaires en Chine.
VARIÉTÉS. — L'heureux campagnard.
Mouvements du Port. — Avis divers. — Mercuriale. — Tableau d'alajage. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE.

SERVICE DES SUBSISTANCES.

L'adjudication pour la fourniture des vivres nécessaires au service des subsistances pendant l'année 1861 et le 1^{er} semestre 1862, aura lieu, dans le cabinet de l'Ordonnateur, le 1^{er} juillet prochain, à 1 heure de relevé.
Le cahier des charges de cette importante fourniture est déposé au bureau du commissaire des subsistances, où le public peut en prendre connaissance.

PARTIE NON OFFICIELLE.

M. Pont, commissaire-priseur, à Papeete, a obtenu un congé de six mois, pour aller à Sidney.

SERVICE DE LA POSTE.

Le service de la poste ne comportant pas, quant à présent, de facteur pour la remise à domicile, il est rappelé au public, qu'aux termes de l'art. 18 de l'arrêté du 26 février dernier, les lettres et les journaux ne sont, oues au bureau de Papeete, qu'au lieu et dans les heures prescrites.
La liste des lettres en distribution est affichée chaque jour dans la partie du bureau accessible au public.
Il est spécialement rappelé que les lettres dont l'affranchissement est obligatoire, ne peuvent être acheminées sans l'accomplissement préalable de cette condition. Celles qui, contrairement à cette prescription, seraient déposées dans la boîte, resteraient en dépôt au bureau sans pouvoir être expédiées.

Pooue raa no te fare vai raa raa.

No te mea aita i'arabeseba maia te haapan raa no te haapano raa i te mau raa i roto i te fare toa va raa, raa i maia e nei i lei pici ra, te faaita hia 'tu nei te feia e afa mai i te ratou raa, i roto i te fare vai raa raa, ia hapono hia i te vaih mau nei teira te parahi raa o tei papai hia 'te. Te faaita hia 'tu nei te faata 'toa, mihi te au, i te faape raa, i te iraa i nei no te faape raa no te mahana o'pe no te faape i maia e nei.

Et roto i te fare toa va raa raa i Papeete nei vai ar te mau raa, e te mau vaa; e tia ia i te feia na ratou te rata e te vaa ia id aia i roto i taua fare ra.

E papai hia te toa o te feia raa la ratou i via i'arabese poci, o te pia hia, i te hoo vaih aia o taua fare toa ra, ia tia i te mau taata toa ia taua parou i pia hia ra, i te mau mahana toa.

Te faaita papu hia 'tu nei noi e, ia haamana papu hie te feta nara toa te mau raa, i te auia raa i te taimo, no te faapano raa i te ratou raa.

E ore roa 'tu e tia hapono hia te ratou raa i te mau vaih i te ratou e papai ra, mai te haapano ore i te nei nei haapano raa i maia nei. O te mau rata aia i haapano i te mau faane raa i faaita hia i maia nei, e vaih hia i roto i te alata vai ra a rata i roto i te fare toa mau nei te tia ore ia hapono hia i te feta nara te rata.

NOUVELLE LOCALE.

Le 16 du courant, à 9 heures 1/2 du soir, le nommé Le Golf Yves Marie, maître d'équipage à bord du *Baillieur*, a été victime de son imprudence; il attendait l'embarcation de son bord en face de la manutention, ne la voyant pas arriver, il prit la résolution de s'y rendre à la nage: Arrivé à 25 mètres environ de terre, il disparut. Des recherches furent faites immédiatement après, mais elles ne furent point suivies de succès. Le corps du malheureux Le Golf a été retrouvé que le 18, à 4 heures du soir.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nous extrayons du *Monitor Impérial* de la Nouvelle-Calédonie, les faits suivants:

Un grave événement survenu dans l'intérieur de l'île, a déterminé, le 2 de ce mois, le départ d'une colonne expéditionnaire, à la tête de laquelle s'est placé M. le Commandant de la colonie.

On sait que, sous l'administration de M. le gouverneur Suisse, un courrier mensuel fut établi entre Napoléonville (Kanaka) et Utiou, point situé sur la côte Ouest et faisant partie de la tribu du chef Waton. Celui-ci s'était engagé à aller chercher à Kanaka, le courrier destiné à Port-de-France et à l'y remettre dans un délai de 4 ou 5 jours. Ce service a, en effet, fonctionné depuis lors avec une grande régularité, et cette utile communication semblait être assurée, lorsque, le 30 du mois dernier, les chefs Waton, Jack Quindo et le chef de Pava, vinrent informer l'autorité que les messagers de la poste avaient été arrêtés sur le territoire de la tribu de Puendi, soudainement attaqués par une bande de dix naturels aux ordres du chef Blookoo, et l'un des trois messagers, tué sur place. Les deux autres étaient parvenus à s'échapper, bien que blessés, et avaient donné l'alarme à leur chef Waton.

Ce lâche guet-apens, sur lequel nous n'avons encore que des détails sommaires, révélerait-il, de la part de la tribu de Puendi, la prétention de faire cesser nos premières communications par terre, ou a-t-il été conçu par l'idée superstitieuse que les blancs possèdent des épizémiens au moyen de la boîte qui contient les dépêches?

Quoiqu'il en soit, M. le commandant Durand n'a point hésité à se mettre en route pour aller procéder à une investigation sur le théâtre même du crime. En accordant la protection de nos armes aux chefs allés et fidèles, et en punissant le métre commis sur un des indigènes soumis à notre domination, le chef de la colonie prouvera aux populations calédoniennes que nous sommes des maîtres justes et que nous ne montrons nos balotements que pour des motifs légitimes. Nous espérons que le résultat de l'expédition sera satisfaisant et que l'effet moral se réparera promptement dans tout l'intérieur de l'île.

La colonne, commandée par M. le Commandant de la colonie, s'est embarquée le 2 du courant, à bord de la *Bonita* et de la *Calédonienne*; elle se compose de 3 compagnies d'infanterie et de détachements de gendarmerie, d'artillerie et de soldats indigènes.

Les bâtiments sont abondamment pourvus de vivres et de munitions: les troupes sont portées avec beaucoup d'entrain.

ORDRE DU JOUR

Le Commandant, au retour de son expédition de la côte Ouest, s'empresse d'adresser ses félicitations et ses remerciements aux militaires et marins de tous grades qui l'ont accompagné.

Dans cette courte campagne, aussi pénible que dangereuse par les difficultés qui se sont présentées, officiers, sous-officiers, matelots et soldats, tous ayant compris la nécessité de faire face aux événements, ont redoublé de zèle et donné les plus grandes preuves de dévouement et d'abnégation.

La colonne expéditionnaire privée d'une partie de ses vivres s'est portée en avant sans la moindre hésitation. L'ordre du jour a été promptement exécuté.

Pendant les cinq longues journées de marche exécutées à travers les montagnes, les marais, les ruisseaux et les rivières, aucun maraudeur ne s'est fait entendre. L'ordre le plus parfait, la plus exacte discipline se sont constamment maintenus dans les rangs.

Chacun a parfaitement compris que si la sobriété est une heureuse qualité, elle est aussi parfois un besoin. Le Commandant s'est fait un devoir de constater et d'en témoigner à tous sa satisfaction. Il est heureux et fier d'avoir en de tels hommes à commander. Il sait qu'il peut compter sur eux.

Avant son départ de Port-de-France, le Commandant avait formé le projet de rester 15 jours sur les lieux où a été assésiné le courrier de Kanaka.

Si des circonstances indépendantes de sa volonté ne le lui ont pas permis, il reste néanmoins bien convaincu que le châtiement infligé à la tribu coupable aura produit d'excellents résultats.

Les indigènes de la contrée savent maintenant que nous pouvons partout les atteindre.

Port-de-France, le 10 février 1861.

Le Commandant,

DURAND.

Le Commandant de la Nouvelle-Calédonie et de dépendances, conformément à l'effet de l'accident survenant pendant le débarquement des troupes expéditionnaires à Ouhé, se fait un devoir de signaler la belle conduite tenue dans cette circonstance par M. Jacquemard, lieutenant de vaisseau, commandant la Calédonienne, par les seconds maîtres Toulard et Leguen, par le quartier-maître Brocard et le sergent Bousquet, de l'infanterie de marine.

A peine l'un des canots employés au débarquement eût-il chaviré que M. Jacquemard, les trois sous-officiers et le quartier-maître sus-désigné se jetèrent résolument à la mer et ont ainsi, au péril de leur vie, arraché à une mort certaine six des meilleurs militaires qui avaient été précipités dans les flots.

Le Commandant, tout en regrettant que leurs efforts n'aient pas obtenu un succès complet, puisqu'il nous reste à déplorer la perte de deux vaillants soldats, les nommes Lhomme et Argouet, s'empresse d'appeler l'attention de S. Ex. le ministre de l'Algérie et des colonies sur cette acte de dévouement bien digne d'un encouragement.

Port-de-France, le 22 février 1861.

Le Commandant.

DEBAND.

Opérations militaires en Chine.

(Extrait du *Moniteur Universel*, — Paris, 23 déc. 1860.)

Le général commandant en chef les corps français d'opérations en Chine à S. Exc. le maréchal ministre de la guerre.

Quartier général devant Pékin, le 12 octobre 1860.

Monsieur le maréchal,

J'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui, à tête reposée et d'une manière plus complète, le récit des événements que je vous ai fait connaître plus succinctement par ma lettre du 28 octobre dernier.

Ainsi que je l'annonçais à votre Excellence par ma lettre (cabinet no 119) datée du 3, de Paly-Kya-Ho, j'ai quitté cette position le 5 pour se porter sur Pékin. J'avais laissé à Paly-Kya-Ho, pour assurer mes communications avec le Ho, trois compagnies dans une bonne position de défense, avec l'ambulance et une partie de l'administration, et je m'étais mis en route avec le surplus de l'expédition et une ambulance légère, et cinq jours de vivres.

Je suis allé assiéger mon camp, le même jour, dans un grand village, à 3 lieues en avant de Paly-Kya-Ho, direction de Pékin, dont je n'étais plus qu'à 6,000 mètres environ; de mon camp, on découvrait parfaitement la ville, ainsi que je l'avais déjà vu par une grande reconnaissance que j'avais fait faire la veille. Quelques cavaliers tartares étaient en vue de mes avant-postes, mais ils n'approchèrent pas.

Le 6 au matin, nous reprîmes, le général anglais et moi, notre marche sur Pékin, après nous être formés sur deux colonnes chacune, car le pays est très-couvert et traversé dans tous les sens par des routes dont quelques-unes sont creusables et d'autres abouissent à des impasses; je n'ai jamais vu de pays plus difficile pour des colonnes marchant avec de grosse artillerie.

Après deux heures d'une marche assez pénible, nous arrivâmes à 2,000 mètres de l'angle nord-est de Pékin; nous fîmes la grande halte et nous lançâmes des reconnaissances dans plusieurs directions autour de la ville.

Des Chinois interrogés nous dirent qu'il existait vers la direction nord de la ville, qui a un mur de 7,000 mètres de ce côté, un grand camp tartare de 10,000 hommes.

Nous nous mîmes en marche immédiatement sur ce camp dont nous apercevions le parapet en terre; nous marchâmes à la même hauteur avec le général anglais; il devait attaquer la droite et moi la gauche. La colonne Colliquet devait tourner la gauche du camp, les Anglais tourner la droite, et le général Jamon attaquer le front; le camp, qui est écarté dans la nuit.

Le général Grant me fit alors prévenir que ses espions l'informaient que l'armée tartare s'était retirée à Yuen-Ming-Yuen, magnifique résidence impériale, à 5 milles et demi du point où se trouvait Pékin, il me proposait de marcher contre elle. L'heure était peu avancée, les troupes n'étaient pas fatiguées, elles étaient pleines d'ardeur; à mille et demi dans ces conditions devait être promptement franchi.

Après une marche assez longue et difficile nous arrivâmes à 7 heures au village de Yuen-Ming-Yuen; nous arrivâmes une route enfilée de granit et nous trouvâmes un pont magnifique qui conduit au château impérial, situé à 200 mètres du pont et dont l'entrée est en face; la route, entre le pont et le palais, est bordée à gauche d'arbres épais et d'une belle venue, à droite, une grande place à laquelle s'appuie une rangée de belles maisons, habitations des principaux mandarins.

Avant de m'établir au bivouac, je voulais faire fouiller l'entrée du palais, qui n'est fermée par une porte très-solide et par des barrières à droite et à gauche; on prétendait que les Tartares étaient dans les cours et dans les jardins derrière ces portes.

J'envoyai de suite deux compagnies d'infanterie de marine pour fouiller l'entrée du palais et le bois en arrière, ainsi que mon officier d'ordonnance, le lieutenant de vaisseau de Pina.

Cet officier, entendant du bruit, dans l'intérieur, fit sonner d'ouvrir les portes, et voyant que personne ne répondait, il fit apporier une échelle et escada la mur, ainsi que M. Vivonon, enseigne de vaisseau. A peine

étaient-ils sur la crête qu'ils reconnoissent les Tartares armés de piques, de flèches et de fusils, qui paraissent vouloir défendre la porte.

A l'aspect des officiers, nos hommes se retirèrent, et M. de Pina franchit le mur afin d'ouvrir la porte à la troupe.

En ce moment, les Tartares revinrent sur M. de Pina, et une lutte s'engagea entre lui et les hommes qui accourraient. Il soutint bravement cette attaque, tira quelques coups de revolver, et fut blessé à la main gauche et au côté droit. Les soldats d'infanterie de marine vinrent à son secours et à celui de son chef, M. Vivonon, qui avait reçu une balle dans le côté, et les Tartares, après une résistance inutile, prirent la fuite en désordre, laissant derrière eux trois des leurs tués, et emmenant plusieurs blessés.

Le bruit de la fusillade m'avant attiré, je fis venir le général Colliquet avec la brigade et je fis occuper fortement le premier cour du palais, ne voulant pas pénétrer plus avant pendant la nuit dans un lieu inconnu. 7 ou 800 Tartares qui se trouvaient derrière les palais successifs débouchant aux bois auraient pu tenter d'acquiescer nos hommes. La nuit se passa sans événements, et le lendemain, de grand matin, je me rendis au palais, accompagné des généraux Jamon et Colliquet, de mon chef d'état-major et du brigadier Auguste Fattie, avec lequel étaient le major Sley des dragons de la garde et le colonel Foreley; une compagnie d'infanterie nous précédait pour assurer notre marche, mais les palais étaient complètement évacués par les Tartares.

Je tenais à ce que nos alliés fussent représentés dans cette première visite au palais, que je soupçonnais devoir renfermer de grandes richesses. Après avoir visité ces appartements dont la splendeur est indescriptible, je fis placer partout des sentinelles; je désignai deux officiers d'artillerie pour veiller à ce que personne ne pût pénétrer dans le palais et pour tout fait conservé intact jusqu'à l'arrivée du général Grant, que le brigadier Fattie fit prévenir de suite.

Les chefs anglais arrivés, nous nous concertâmes sur ce qu'il convenait de faire de tant de richesses, et nous désignâmes pour chaque nation trois commissaires, chargés de faire mention à leur pays les plus précieux comme curiosités, afin qu'un partage égal en fut fait. C'est étonnant de songer à emporter la totalité de ce qui existait, nos moyens de transport étant très-bornés.

Un peu plus tard, de nouvelles fouilles amenèrent la découverte d'une somme d'environ 800,000 fr. en pièces d'argent d'or et d'argent; la même commission procéda également au partage égal de ces deux armées, ce qui constitua une part de près d'environ 80 fr. pour chaque soldat; la répartition en a été faite par une commission composée de tous les chefs de corps et de service, présidée par M. le général Jamon; la même commission, réunie et consultée au nom de l'armée, déclara que celle-ci désirait faire un cadeau au titre de souvenir à S. M. l'Empereur de la totalité des objets curieux enlevés dans le palais, ainsi qu'à S. M. l'Impératrice et au prince Impérial.

L'armée a été unanime pour cette offre au Chef de l'Etat, qui la considérera comme un aveu de reconnaissance de ses soldats pour l'expédition la plus lointaine qui ait jamais été entreprise.

Au moment du partage entre les deux armées, j'ai tenu, au nom de l'Empereur, à ce que lord Elgin fit le premier choix pour S. M. l'Empereur.

Lord Elgin a choisi un bâton de commandement de l'Empereur de Chine, en jade vert du plus grand prix et monté en or. Un second bâton, semblable en tout à celui-ci, ayant été trouvé, lord Elgin à son tour a voulu qu'il fût pour S. M. l'Empereur; il y a donc eu partage paritaire dans le premier choix.

Il me serait impossible, monsieur le maréchal, de vous dire la magnificence des constructions construites qui se succèdent sur une étendue de quatre lieues, et que l'on appelle le Palais d'été de l'Empereur. Succession de pagodes ressemblant toutes des deux d'or et d'argent on de bronze d'une dimension gigantesque. Ainsi un seul dieu en bronze, un Bouddha, a une hauteur d'environ 70 pieds, et toute le reste est à l'avenant; jardins, laits et objets curieux existant depuis des siècles dans des bâtiments en marbre blanc, couverts d'objets d'ivoire, d'os, de corne, de dents de toutes couleurs; ajoutés à ces divers points de vue d'une campagne admirable, et Votre Excellence n'aura qu'une faible idée de ce que nous avons vu.

Dans chacune des pagodes il existe, non pas des objets, mais des magasins d'objets de toutes espèces. Pour un tissu par exemple, il existe tant de caisses de soies de tissu le plus fin, que nous avons fait emballer avec des pièces de nos toiles les objets que je fais expédier à Sa Majesté.

Ce qui attriste au milieu de toutes ces splendeurs du passé, c'est l'incurie et l'abandon du gouvernement actuel. Après 48 heures de séjour, nous avons trouvé rien n'est entretenu, et les plus belles choses, à l'exception de celles qui garnissent le palais que l'empereur habite, sont dans un état déplorable de dégradation.

Dans l'une des pagodes, celle des voitures, à une demi-lieue de palais habités, nous avons trouvé deux voitures magnifiques anglaises, présent de l'ambassade de lord Macartney; elles étaient, ainsi que leurs harnais dorés, dans la même place où elles avaient été mises il y a quarante-quatre ans, sans qu'un grain de la poussière qui les couvre ait été jamais levée.

Il faudrait un volume pour énumérer tout ce que j'ai vu; mon plus grand regret, c'est de n'avoir pas dans l'expédition un photographe pour reproduire aux yeux de l'Empereur ce que de séjour est impuissant à exprimer.

Après 48 heures de séjour à Yuen-Ming-Yuen, je songeai à rejoindre l'armée française devant Pékin; mais, avant de quitter le palais impérial, je constatai que les

de plusieurs de nos malheureux prisonniers, par suite de la tribune de 18 septembre, étaient placés dans une chambre de l'une des maisons qui avoisinent l'habitation de l'empereur.

Parmi ces effets figurait ceux de M. le colonel Foulon Grandchamps, de l'artillerie, un carnet et des effets de sellerie à M. Ader, comptable des hôpitaux, et enfin 15 selles complètes de sikhs, et diverses autres choses ayant été reconnues par des officiers anglais comme appartenant à ceux des leurs priés le même jour 18 septembre.

Je suis donc revenu le 9 évanouissant, espérant recevoir des nouvelles de nos malheureux zélateurs, car j'avais appris que déjà M. d'Escayrac de Lautere et quatre soldats avaient été renvoyés pendant la séparation du camp anglais au général en chef.

Mais les prisonniers ayant été séparés les uns des autres, ceux-ci ne peuvent nous donner aucun renseignement; seulement je suis préjuger par les traitements horribles infligés par un ennemi barbare quel devait être le sort de ceux restés entre les mains du gouvernement tartare.

Aujourd'hui, 15 octobre, que je continue cette lettre commencée le 12, il ne m'est plus permis d'avoir de doute; M. le colonel Foulon Grandchamps, Dubut, sous-intendant militaire; Ader, comptable, ainsi que quatre de nos soldats, sont morts, deux semaines s'étant écoulées de suite, car il est impossible de se faire une idée des tortures barbares que quelques prisonniers ont subies avant de mourir.

Tout cela se passait pendant que je faisais recueillir et soigner dans le camp les blessés et les prisonniers tartares aussi bien que nos blessés.

Deuxième Pékin, 17 octobre 1860.

Après avoir campé à 10 kilomètres environ de Pékin, j'ai adressé, de concert avec le général anglais, au prince Kong une note concluant à l'occupation d'une des portes de la ville par nos troupes. Nous avions fait établir des batteries de siège à 60 mètres des murailles; le prince a immédiatement donné l'ordre d'ouvrir la porte à nos troupes françaises. Cette porte a été occupée par un bataillon de chaque des deux armées.

Je me suis rendu sur le rempart, qui a une largeur de 17 mètres; il était armé de pièces d'un très-fort calibre et d'un très-beau bronze; toutes les mesures de précaution ont été prises pour assurer notre position, mais la population paraît beaucoup plus curieuse qu'hostile.

J'ai fait rapprocher mon camp et placé des hommes dans les casernes abandonnées par les Tartares. Les montagnes qui nous avoisinent sont couvertes de neige et le vent du nord souffle avec une grande violence; ces signes précurseurs de plus mauvais temps m'ont fait prendre la ferme résolution de ne pas prolonger mon séjour ici au-delà des premiers jours de novembre.

18 octobre.

Au moment où j'allais reprendre ce rapide récit, bien souvent interrompu, j'ai reçu trois nouveaux cercueils contenant les corps de M. l'intendant Dulac et de deux de nos soldats; il ne reste plus que l'abbé Duret, mais il ne me est plus possible de douter de sa mort.

En résumé, sur 56 prisonniers anglais, 13 sont morts et 13 sont retournés; sur 13 prisonniers français, 7 sont morts et 6 nous sont rendus.

Hier, 17 octobre, a eu lieu dans le cimetière russe l'inhumation des anglais victimes du quel-à-peu de 18 septembre; nous avons assisté à cette triste cérémonie. Aujourd'hui, j'ai profité de l'occasion de l'enterrement de nos compatriotes pour faire venir de Pékin chez moi deux mandarins d'un grade élevé, pour leur dire que je savais leur respect pour les morts et que je desirais faire enterrer les restes de nos prisonniers dans l'ancien cimetière français que l'empereur Kang-Hi avait autrefois accordé aux missionnaires catholiques; ils m'ont affirmé que rien n'était plus convenable et qu'ils allaient immédiatement prendre des dispositions en conséquence.

Recevez, etc.

Le général de division commandant en chef,

DE MONTAUBAN.

Variétés.

L'heureux Compagnard.

Il est temps de retourner au logis avec la harse et la charraie; le noutraux aussi trouve que c'est assez. Fouillons dans le sac à tabac et allumons la pipe!

L'empereur lui-même en fait autant quand il est en chasse dans la forêt.

Mais je gage qu'il n'y trouve point tant de plaisir que moi! Tout ne va pas à souhait dans sa maison. Une couronne d'or est bien lourde; passe encore un chapeau de paille.

Sans doute l'argent lui arrive à flots, mais tout le monde veut vivre à ses côtés; personne ne souffre sans lui crier sa peine, et il ne peut les consoler tous.

Et quand il a soulagé les misère, quand il a veillé pour son peuple jusque bien avant dans la nuit, quand il croit que sa tâche est remplie, alors commence l'agitation!

Le général aussi allume sa pipe après la bataille, lorsqu'il revient au camp pour prendre du repos.

Mais le moyen qu'il la trouve bonne, tandis qu'il entend encore des cris de guerre, les gémissements, et le bruit du tambour! Il a combattu bravement, et personne ne l'a loué!

Le meurtre, l'insulte, la haine, la malédiction et la misère marchent derrière lui! Il voit un soldat noyé dans son sang, la un village qui se débat dans les tourbillons de flammes et de fumée.

Et le marchand! il fume également quand il suit la grande route pour se rendre aux foires avec son argent et ses marchandises.

Mais tu ne jouis pas de la pipe, pauvre homme! On voit que tu es du souci; tu calcules, tu calcules toujours; il y a des chiffres jusque dans tes yeux.

Ne plaisançons pas; la croix est lourde. Tu ne te trouves pas assez riche; il te faut encore de l'or! Pourquoi? tu n'en sais rien, et cependant elle ôte le bon goût de ton tabac.

Le mien, Dieu merci, me semble excellent. Je me portie bien; je viens de jeter la semence dans la terre humide, et Dieu la fécondera avec son haleine et avec la rosée du matin.

Mon Agnès, l'este et fraîche, met pour moi le couvert au logis; j'ai des filles brillantes de santé, des garçons gras et joyeux.

Vous! pourquoi je fume avec plaisir. Voyons, si je bourrais la pipe de nouvaux? Qui fumeux peut avoir bon courage et le cœur content. Tout semble si doux quand on reprend le chemin de son foyer!

L'ALGÉRIE AGRICOLE

(Revue du Monde colonial).

L'Algérie agricole paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Les prix d'abonnement seront ainsi fixés, à partir du 1^{er} janvier 1861: Paris, un an, 25 fr.; six mois, 13 fr. — Départements et Algérie, un an, 30 fr.; six mois, 16 fr. — Étranger et Colonies, à port double ou par voie anglaise, un an, 35 fr.; six mois, 18 fr.

Il suffit, pour s'abonner, d'adresser un mandat de montant de l'abonnement à M. Noiset, 3 rue Christiane, à Paris. — Les deux premiers volumes de l'Algérie agricole sont en vente. Prix, 7 fr. le volume; le troisième, sous presse, prix; 15 fr. (Fraie de port en sus.)

Le numéro du 15 novembre de l'ALGÉRIE AGRICOLE (Revue du Monde colonial), par M. A. Noiset, vient de paraître. Il contient les articles suivants: Les vœux des Conseils généraux, par Emile Cardon. — Rapport de M. le Préfet d'Alger sur les éducations de vers à soie dans son département pendant la campagne 1860. — Les progrès de la civilisation au Sénégal, par Charolais. — Concours de bestiaux à Oran, en 1860, par A. Noiset. — Le Crédit colonial, par A. L. Lévesque. — Études sur l'Agriculture et la colonisation de l'Algérie, par Emile Cardon. — Compte rendu; par Félix Stéger. — Le climat d'Alger et son influence sur les maladies chroniques de la poitrine, par Louis Figuiet.

Chronique algérienne et coloniale, par Emile Cardon. — Le régime civil en Algérie et aux Colonies. — Les Pères détachés. — Institutions à Alger des magistrats nommés à la suite de la reorganisation de la justice musulmane. — Décret instituant la Société du Crédit colonial. — Situation agricole, commerciale et financière de la Martinique et de la Guadeloupe.

Les numéros du 23 novembre et du 1^{er} décembre de l'ALGÉRIE AGRICOLE (Revue du Monde colonial), par M. A. Noiset, viennent de paraître. Ils contiennent les articles suivants: La question algérienne; quelle sera la solution? par Emile Cardon. — Visite à l'Exposition permanente de l'Algérie et des Colonies, (suite), par Emile Cardon et A. Noiset. — Les progrès de la civilisation au Sénégal, par Charolais. — Manuel d'agriculture pratique algérienne (suite), par Emile Cardon. — Concours de bestiaux à Oran, en 1860, par A. Noiset. — Partie officielle. — Décret concernant le Sénat, le Corps législatif, et portant nomination de Ministres. — La Crise, par Emile Cardon. — De la Transplantation des arbres en Algérie, par A. Hardy. — Le Crédit aux Colonies, par A. Noiset.

Chronique algérienne et coloniale.

Le numéro du 15 décembre de l'ALGÉRIE AGRICOLE (Revue du Monde colonial), par M. A. Noiset, vient de paraître. Il contient les articles suivants: A nos lecteurs, par A. Noiset. — Partie officielle. — Décret relatif au gouvernement et à la haute administration de l'Algérie. — Les vœux des Conseils généraux (suite), par Emile Cardon. — Manuel d'agriculture pratique algérienne (suite), par Emile Cardon. — Économie rurale, les feuilles de mûrier et de vigne employées à la nourriture des animaux de la ferme, par Hippolyte Roussin. — Promesses en temps de guerre chez les Kabiles (critique), par Emile Cardon. — Revue des beaux-arts. — Les primes de la Revue du Monde colonial, par J.-E. Courtois. — Liste des primes.

Chronique algérienne et coloniale.

DIRECTION DU PORT. — PAPERIE, 16 avril 1861.

BATIMENTS SUR RADE

de guerre.

3 AVRIL. — Le transport à voûte la Ressource, capitaine Sepilières.

4 de. Le transport à voiles le *Railleur*, commandé par M. Duprat, lieutenant de vaisseau.
15 de. Le transport à voiles *Infatigable*, commandé par M. Jouffé, lieutenant de vaisseau.

NAVIRES DE COMMERCE.

5 avril. Goëlette du Protectorat, *Tortue*, de 18 ton. port. Paop.
26 de. Trois-mâts-barque du Protectorat, *Sultan*, de 130 ton, capitaine Bewis.
27 de. Brig-goëlette chilien, *Amelia*, de 131 ton. cap. Bunchenburg.

28 avril. Goëlette américaine, *General Morgan*, de 138 ton. cap. Congdon.
10 de. Brig-goëlette du Protectorat, *Secret*, de 87 t. capitaine Dunn.

12 de. Goëlette américaine, *Golden-State*, de 134 t. capitaine Miller.
13 de. Cotre *Molai*, de 10 ton. patron Lutura.

Mouvements du Port de Papeete, du Jeudi 11 au Jeudi 18 avril 1861.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

10 avril. Le transport à voiles *Infatigable*, capitaine M. Jouffé, lieutenant de vaisseau, venant de Valparaiso en 28 jours, avec cargo à Taio-hae.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

13 avril. Goëlette américaine, *Golden-State*, de 134 t. venant de la baie de Napohiti, avec un chargement de bois. Le navire a relâché à San Francisco, par suite de mauvais temps, et a fait cette dernière traversée en 38 jours.
13 de. Goëlette de Raitaiti, *Tolouara*, de 10 ton. cap. Blakett, venant de Raitaiti.

14 de. Cote-moteur, venant de la croix avec du tripan.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

13 avril. Goëlette du Protectorat, *Favrite*, de 60 t. cap. Donald, allant à Pauroa.
13 de. Goëlette du Protectorat, *Augustine*, de 40 ton. allant au Toamotu.

16 de. Goëlette de Raitaiti, *Tomera*, cap. Blakett, allant aux Iles sous le vent.

NAVIRES EN PARTANCE.

Le paquebot américain, *Curlew*, pour San Francisco.
Le brig américain, *Reston*, pour San Francisco.
Le brig-goëlette chilien, *Amelia*, pour Valparaiso, du 30 au 30 avril.

AVIS.

Les habitants de l'île Tahiti qui seraient de bons chevaux à vendre, et ayant pu servir de six ans, sont invités à les amener, le 1er mai prochain, dans la cour du Gouvernement.

PARAU FAATIE.

Tou mau taata no Tahiti nei, e puahoro fema mai toa i te ratou e aa hianao i te mahi, e tei ore i hau ae i te ono o te mahitahi, te parau hia i te nei ratou e aratai mai i te mahi nei e hia e mau nei i te o i te mahi o te mau.

Signification de plusieurs numéros de *Sinaphore*.

- N^o 14 Trois-mâts-barque.
- 31 Le navire vient de San Francisco.
- 40 Le navire vient de Valparaiso.
- 51 Le navire vient de Païta.
- 54 Le navire vient du mouillage par Taoua.
- 55 Accourus, transport.

Le commissaire aux revues a l'honneur d'informer le public, qu'il procédera à la vente, aux enchères, de différents objets mobiliers, provenant des successions de MM. Milard, conducteur des Ponts et Chaussées, et Faivaletour, colon militaire.

Savoir :

Lits en bois de cadre et sapin, commode, chaises foncées en rotin, canapé, vaisselle, batterie de cuisine, vin, voiture, cheval, vache avec son veau, glace grande, livres, brochures, etc., etc.

La vente aura lieu au comptant, au magasin général, le 23 avril, à 11 heures du matin.

Papeete, le 3 avril 1861.

DOCK.

AVIS.

Le public est prévenu que l'indien Totai, est dans l'intention de vendre un morceau de terrain, situé dans le district de Paero, portant le nom de Faurua.

PARAU FAATIE.

Te faaila hia nei te taata 'toa e te opua nei o Totai, e hoo i lehon mau fema e vai i Paero nei, o Pauroa te iou.

AVIS.

Le nouveau *Sinaphore* de Papeete, a été mis en circulation à partir du Jeudi 15 avril.

De nombreux exemplaires ont été tirés et se trouvent déposés à l'imprimerie. — Prix 50 centimes.

AVIS.

L'Administration possède une certaine quantité de papiers de belle qualité, en excédent à ses besoins et dont elle ferait volontiers cadeau.

Ces papiers sont déposés au magasin général où le commerce sera admis à les examiner.

MERCURIALE du 8 au 15 AVRIL 1861.

Pain.	100 L. 89 c.	le kilogr.
Farine.	70-80	les 100 kilogr.
Œuf frais.	4-20	le kilogr.
Lard frais.	20	le kilogr.
Œufs.	2-50	la douzaine.
Légumes.	1-00	le paquet.
Poissons.	1-00	le paquet.

Papeete, le 23 Mars 1861.

Le marchand des logis, commandant la Gendarmerie, B. GUACQ.
Vu - Le Directeur des Affaires Européennes, Dupont de la Valétrie.

ÉTAT DES BESTIAUX

Abattus, à Papeete, du 8 au 15 avril 1861.

Date de l'abattage.	Noms des propriétaires.	Lieux de résidence.	espèces des bestiaux.	Nombre.	Marques.	Observations.
8 AVRIL	Georget.	Papeete.	Vache	1	M	
9	"	"	Vache	1	AV.	
10	"	"	Veau	1	AV.	
11	"	"	Veau	1	D.	
12	"	"	Vache	1	Lin carreau.	
13	"	"	Veau	1	Lin carreau.	

Vu : Le Directeur des Affaires Européennes, Dupont de la Valétrie.

Papeete, le 15 avril 1861.
Le Marchand des logis, commandant la Gendarmerie, B. GUACQ.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 8 au 15 avril 1861.

DATES.	VARIATION BAROMÉTRIQUE.		TEMPÉRATURE.				Pluie.	Vent.
	hauteur moyenne.	oscillation diurne.	à 6 h. matin.	à 1 h. soir.	moyenne.	moyenne de la journée.		
Lundi 8	760,4	1,3	21,4	30,4	26,0	26,1		E
Mardi 9	760,1	1,4	24,4	31,6	27,5	26,6	48 = 6	E
Mercrredi 10	760,5	1,0	24,4	30,6	26,9	26,0		E
Jeudi 11	760,9	1,4	23,4	31,0	27,5	26,0	8 = 0	NE
Vendredi 12	760,6	1,0	23,8	31,2	27,0	26,0		NNE
Samedi 13	760,4	1,0	24,0	30,8	27,4	26,0	3 = 0	N
Dimanche 14	760,4	0,6	23,6	29,5	26,6	26,7		Calme

L'Imprimeur Général, H. BASTOT.

Papeete, Typographie du Gouvernement.